

## RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

## Les multinationales pressent les pas, les PME-PMI encore hésitantes

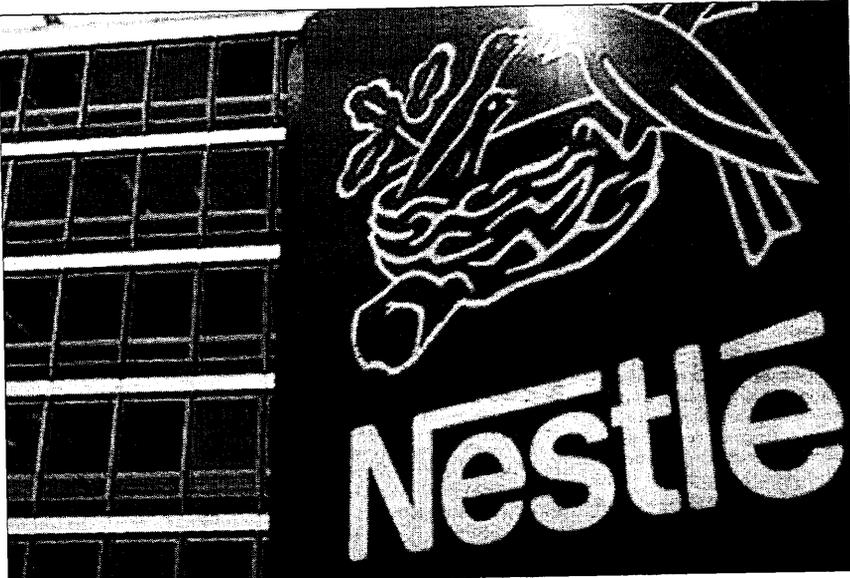
Après les normes de qualité (ISO 9001), de santé/sécurité (OSHAS 18001) et environnemental (ISO 14001), la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) s'impose de plus en plus comme une exigence pour améliorer sa compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux.

MARIUS NOUZA

La notion de RSE est à l'origine liée à la locution anglo-américaine « corporate social responsibility » en vogue dans les années 50. Mais, c'est dans les années 80 et 90 qu'elle va véritablement prendre forme et connaître progressivement son ampleur actuelle à la suite des inquiétudes relayées par les organisations de la société civile au sujet de la dégradation de l'environnement matérialisée par la production de gaz à effets de serre, la destruction de la faune et de la flore dues aux activités destructrices des grosses firmes internationales. Ces inquiétudes connaissent une amplification dans le rapport Brundtland, intitulée *notre avenir à tous* rédigé par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies qui tire la sonnette d'alarme. Le rapport insiste sur la nécessité de répondre aux besoins de la génération actuelle sans compromettre ceux de la génération future. C'est l'époque où fleurissent les notions de capitalisme vert, d'économie solidaire ou encore de développement durable. Les entreprises sont mises devant leurs responsabilités et face à la pression de l'opinion publique, elles se voient obligées d'adopter des comportements plus responsables. En somme, la RSE est la contribution des entreprises au développement durable. Entre temps, d'autres préoccupations s'ajoutent aux questions environnementales à savoir le respect des droits de l'homme, la lutte contre la pauvreté, etc. On note en effet que certaines entreprises qui délocalisaient dans les pays en développement, engrangeaient d'énormes profits sans pour autant faire une bonne redistribution des richesses ou en faisant travailler leurs employés dans des conditions inhumaines. Aussi, la RSE qui voit progressivement le jour va intégrer toutes ces réalités. Elle prendra en compte toutes les préoccupations des parties prenantes, qu'elles soient internes à l'entreprise (employés, actionnaires, etc.) ou externes (communauté locale, consommateurs, État, etc.). Désormais dans ces activités commerciales, l'entreprise socialement responsable se doit entre autres de protéger l'environnement, de garantir de meilleures conditions de travail et d'assurer un bien-être à ses employés et actionnaires, de contribuer à résoudre les problèmes de la communauté de son ancrage territoriale, etc. Le label RSE est ainsi institué et devient un sésame pour le développement des entreprises à l'internationale.

## Une priorité pour le patronat ivoirien

Avec l'interaction des économies à l'échelle mondiale, cette nouvelle donne a des implications dans tous les pays. *« En Côte d'Ivoire, la confédération générale des entreprises (CGECI) est consciente qu'elle doit intervenir sur ces nouvelles thématiques. C'est pourquoi en plus des commissions qui*



Nestlé Côte d'Ivoire fait partie des multinationales où le concept de la RSE est fortement appliqué

*existaient déjà en son sein, elle a jugé utile de mettre en place une commission chargée de la gouvernance, de l'éthique et de la responsabilité sociale de l'entreprise (GERSE) en 2011»* explique Yannick Aboh, assistant au président de la GERSE de la CGECI. *« Il nous fallait intervenir rapidement pour une question de compétitivité de nos entreprises. Car une entreprise qui est appelée à se développer à l'international doit pouvoir exporter. Si pour des questions de certifications ou de normalisation elle ne peut pas le faire, cela veut dire qu'elle perdra certainement des parts de marché. En tant qu'organisation patronale, nous avons le devoir d'accompagner nos entreprises membres».* Ainsi la CGECI, dans le cadre de ce nouvel impératif, a lancé officiellement en mars 2012 un réseau national RSE en collaboration avec le CAGO (Centre africain d'expertise pour la gouvernance des organisations) dont le président, Traoré Bakari, est également celui de la GERSE.

## La RSE demeure encore une affaire de grosses entreprises

En Côte d'Ivoire, la RSE est surtout une affaire de grosses entreprises voire de multinationales. Cette réalité a été confirmée d'abord par l'organisation du premier forum international sur la RSE en Côte d'Ivoire qui a vu la participation écrasante de ces entreprises, puis par le lancement du réseau dont les premières manifestations d'intérêts sont venues de ces dernières. De manière générale, la question de la RSE est déjà prise en compte à l'échelle mondiale par les sociétés mères dont dépendent les filiales ivoiriennes. Ces dernières ne font que se conformer à ces politiques. C'est le cas de Nestlé qui a mis en avant la RSE basée sur la notion de valeur partagée qui va au delà de l'aspect

philanthropique et de la promotion de critères standards extérieurs. Il est question de la création d'avantages sociaux et environnementaux pour rendre l'entreprise compétitive dans le long terme. Se basant sur cette notion, la société Nestlé Côte d'Ivoire a produit le « Manuel du Planneur de Cacao », un outil technique sur les bonnes pratiques agricoles, sociales et environnementales dispensées aux planteurs dans les champs écoles pour produire des cacao de qualité dans le respect de l'environnement. En plus de cela, en 2012, cette multinationale a distribué un million de plants de cacao, construit 12 écoles, formé environ 21.000 planteurs et aidé près de 30 coopératives. Dans le groupe des bons élèves de la RSE en Côte d'Ivoire, on peut également citer le groupe constitué par Azito Om et Azito énergie. En plus d'être triple certifiée (ISO 9001, OSHAS 18001 et ISO 14001), le groupe a reçu un prix récemment pour son implication dans le développement durable. Les deux entreprises réalisent des projets visant au bien-être de leur proche voisinage dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement économique local. C'est à juste titre que les populations environnantes du site de la société, au plus fort de la crise post-électorale, ont formé un bouclier humain autour de la centrale à un moment donné, pour la protéger contre les vandales. A cette même période, pour assurer la sécurité de ses travailleurs, le groupe les a évacués vers les pays limitrophes. La RSE est également l'affaire du groupe SIFCA qui dispose d'un département développement durable en son sein à l'initiative de son ancien président du conseil d'administration, feu Jean-Yves Lambelin. Selon Franck Eba, président de du département, la démarche RSE est particulièrement attentive aux hygiène et

la sécurité qui sont les priorités du groupe. Cinq engagements ont été pris à savoir la diffusion de la politique hygiène et sécurité, la sécurisation des travailleurs, la garantie du logement des travailleurs qui vivent loin des villes, la lutte contre le VIH SIDA et le paludisme et enfin la préservation de l'environnement et la lutte contre la pollution. Beaucoup d'autres grosses entreprises sont impliquées dans la démarche RSE en Côte d'Ivoire car la liste n'est pas exhaustive.

## Quand les PME trainent encore les pas

Si les multinationales pressent les pas pour s'impliquer dans la certification RSE, ce n'est pas encore le cas pour les PME et PMI ivoiriennes, qui n'ont certainement pas encore compris les enjeux de ce

concept. Pourtant, elles devraient s'y intéresser au dire de Yannick Aboh. Selon son explication, les sociétés mères qui font de la RSE une priorité, imposent désormais à leurs filiales de s'inscrire dans cette démarche à travers des chartes RSE. Ces dernières dans leur relation avec les fournisseurs et sous-traitants exigent de ces derniers, le respect de cette charte. Or la plupart des PME et PMI sont des fournisseurs ou des sous-traitants de ces filiales. Aussi, le non respect des exigences de la RSE pourrait constituer un frein au développement de ces entreprises locales. C'est pourquoi la CGECI presse le pas auprès de ces organisations pour qu'elles s'impliquent davantage. A travers sa commission GERSE, elle a lancé une étude auprès des PME membres de son organisation afin de faire l'état des lieux, de connaître le niveau d'implication des organisations ainsi que leurs besoins en la matière. Intitulée « Niveau d'intégration de la RSE par les PME membres de la CGECI », cette étude est toujours en cours. Malheureusement, les entreprises ne se pressent pas pour répondre aux questionnaires acheminés aux deux organisations opérationnelles à savoir le Mouvement des PME (MPME) et la Fédération Ivoirienne des PME (FIPME). La première a répondu favorablement à l'étude alors que l'autre reste encore silencieuse. Sur les 30 entreprises membres du MPME ciblés par l'étude, 12 ont répondu. Dans l'ensemble, on note une tendance positive. Seuls 3 entreprises affirment n'avoir aucune connaissance de la RSE. En la matière, on distingue 3 types d'entreprises : celles qui ont une notion de la RSE mais qui ne font rien pour la mettre en œuvre, celles qui n'ont aucune notion mais qui dans leurs pratiques quotidiennes appliquent des principes de la RSE et celles qui ont une notion et qui mettent en place des politiques dans ce sens. Mais en général, elles manifestent toutes le besoin d'être accompagnées pour la mise en œuvre de la RSE à travers des formations. C'est d'ailleurs la mission que s'est assignée la CGECI à savoir renforcer la capacité des entreprises à travers des ateliers réguliers ■

## Les perspectives de la RSE en Côte d'Ivoire

Le patronat ivoirien veut aller loin dans sa politique de promotion de la RSE et de défense de la compétitivité des entreprises ivoiriennes au plan régional et international. A moyen terme, il envisage d'instaurer un label RSE typiquement ivoirien à l'image de ce que la confédération des entreprises du Maroc (CGEM) a mis en place à savoir le Label CGEM pour la Responsabilité Sociale de l'Entreprise. Elle vise à reconnaître officiellement le respect par les entreprises du Maroc de leur engagement à observer, défendre et promouvoir les principes universels de responsabilité sociale et de développement durable dans leurs activités économiques, leurs relations so-

ciales et plus généralement, dans leur contribution à la création de valeur. Pour arriver à un tel résultat, la CGECI travaille de commun accord avec Codinorm, la société nationale en charge des questions de qualité et de normes. Par ailleurs, le réseau RSE lancé en mars 2012 n'étant pas encore opérationnel, le patronat mène des démarches afin que cela soit effectif dans un proche avenir. Cette étape pourrait intervenir à l'occasion de l'organisation du 2ème forum international de la RSE en Côte d'Ivoire dans le courant du mois de Juillet 2013.

M.N